

TERRE & OR GUYANE

S.A.R.L au Capital de 100,00€

Note d'accompagnement Demande d'examen au cas par cas

*ARM Servilise Ier – Crique Servilise
Secteur Mana-Kokioko, Mana*

Février 2026

Société Terre & Or Guyane

98 Rue des Bleuets
Résidence Beauregard
97354 Rémire-Montjoly

SIREN : 81946404100014

Responsable technique & Rédacteur :

Raphaël de MICELI – Ingénieur-Géologue

Mél. :
geologue.cuborguyane@gmail.com

Tel. 0694 25 09 61



AVANT PROPOS

La société Terre & Or Guyane exploite le secteur Korossibo depuis de nombreuses années, aux côtés de ses sociétés sœurs Cub'Or Guyane et Guyane Gold Mine.

La demande de cette ARM, située non loin de Korossibo, entre dans une logique triple :

- Maintenir une pression sur l'orpaillage illégal dont l'activité s'accroît, notamment dans le primaire, tout en servant de relai aux FAG qui bénéficieront de notre logistique sur le secteur si nécessaire ;
- D'apprendre à cartographier et prospecter des anomalies primaires exploitables à l'échelle d'une PME ;
- De se diversifier vers des modèles d'exploitation plus pérennes et moins impactants pour l'environnement forestier et aquatique, en débutant l'exploitation de ce type de gisements.

Le choix de ce site, non loin du secteur historique de la société, est motivé par la présence d'orpaillage illégal sur place, témoignant d'un intérêt économique de ce secteur ainsi que par la proximité géologique de Korossibo et de cette zone.

La pérennisation de notre activité est un jalon primordial dans nos objectifs de financer des projets de développement et d'amélioration des méthodes d'extraction et de lutte, à notre échelle, contre l'orpaillage illégal.

I Nombre de puits engendrés par la prospection

La prospection n'engendrera pas de puit au sens alluvionnaire. Elle se fera par prélèvements d'échantillons de sol, et, si besoin, par des carottages ciblés à l'aide d'une mini-foreuse pour percer la cuirasse latéritique qui peut être un masque de la signature géochimique du gisement (trou de section 15 cm, sur 3 à 10 m de profondeur).

Il est à noter que l'ensemble des points de prélèvement ne suivra pas scrupuleusement le schéma présenté dans le dossier de demande. En effet, la maille de recherche sera affinée selon les zones : des zones de prospection seront abandonnées au profit de surfaces économiquement plus intéressantes, où un maillage Haute Définition sera réalisé (25 m).

La stratégie de prélèvement sera développée dans le dossier de demande, et elle comptera 3 étapes :

- 1) Survol drone et levée géophysique/Lidar par voie aérienne ;
- 2) Première campagne de sondage (1 prélèvement de sol tous les 25 m), une étude des ouvrages illégaux – échantillonnage de roches à la volée, et cartographie (mise en relation des levés drone et des sondages) ;
- 3) Création de tranchées de prospection sur des zones précises de fort intérêt économique, et mise en adéquation avec la cartographie faite en 2.

Le nombre total de tranchées est donc inconnu à l'heure actuelle. Les deux premières phases n'en compteront aucune. La 3^{ème} phase pourra atteindre les 60 tranchées selon la surface des zones d'intérêt. Ces tranchées éviteront les gros arbres, et seront rebouchées à l'issue de l'étude.

A noter qu'une fois la méthode d'acquisition par drone au point, les « cibles » devraient être aisément identifiables et il sera ainsi possible de réduire grandement le nombre de puits sur chaque prospection en se rendant directement sur les zones d'intérêt. Cependant, l'acquisition de données fiables reste à ce jour le plus grand défi.

L'idée est d'intégrer de nouveaux outils de prospection afin de limiter au maximum les impacts sur le sol, les criques et la forêt dans les futures prospections tout en cubant avec précision et de façon rigoureuse, avec un protocole fiable et répliquable, le secteur de recherche.

II Longueur des pistes existantes empruntées

La longueur des pistes existantes empruntées est de 35 km pour atteindre la zone de prospection.

III Eclairage du camp

Les différents camps de prospection seront des carbets bâches améliorés. Ils seront éclairés durant la nuit pour des raisons de sécurité.

IV Durée des travaux

Les travaux de prospection se feront sur 2 ans, avec des échantillonnages sol (géochimie) en saison des pluies (terre plus meuble pour les prélèvements) et les travaux « lourds » en saison sèche.

V Déforestation

Les travaux lourds impliquant des tranchées se feront de préférence sur les zones déjà ouvertes par les opérateurs clandestins afin de limiter l'impact sur la zone forestière. En termes de déboisement total (bases vies, tranchées et layonnage – linéaire de layon x largeur de la pelleuse) il faut compter au maximum 8 ha de déboisement potentiel sur les 300 ha de prospection, en évitant les gros arbres en dehors des 2 DZ. A noter que cette hypothèse de 8 ha est construite sur l'idée d'un terrain vierge. Or, comme précisé, les travaux et bases vies se feront de préférences sur les zones déjà ouvertes, réduisant cette surface à un impact au sol réel de 2 à 5 ha.